

La **Carte Jeune de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**, est le support unique qui regroupe :



*Vous devez la conserver pendant toute votre scolarité*

- **Des aides**

- à l'acquisition de livres de loisirs,
  - à l'acquisition d'une licence sportive UNSS
  - à l'acquisition d'un ordinateur individuel (ordilib),
- Et depuis la rentrée 2017

Nouveauté  
dans l'académie  
de TOULOUSE

- Au prêt des manuels scolaires,
- À la distribution du premier équipement des formations professionnelles,

- **Des services**

- Accès à l'établissement,
- Accès à la restauration,
- Évènements culturels et sportifs à des conditions préférentielles

↳ Elle remplace d'ores et déjà la carte lycéen ou étudiant (les BTS et les 3<sup>ème</sup> PEP y ont droit)

↳ Elle est nécessaire pour l'élection désormais électronique du Conseil Régional des Jeunes.

↳ Elle est obligatoire, gratuite et rechargeable chaque année (sous réserve de validation par l'établissement)

### **Comment l'obtenir ?**

#### **1) Vous êtes déjà titulaire de la carte jeune**

☞ Si vous avez conservé la carte : vous n'avez aucune démarche à effectuer. Le lycée Raymond Naves la revalidera.

☞ Si vous avez perdu la carte : vous devez le signaler à la Région, depuis votre espace personnel ou par téléphone (03 87 75 73 33).

#### **2) Vous n'avez jamais eu la carte jeune**

☞ Vous devez vous connecter, à partir du **1 juin 2018**, sur le site de la Région pour la demander **AVANT** de venir vous inscrire au lycée (*dans la mesure du possible*).

[www.cartejeune.laregion.fr](http://www.cartejeune.laregion.fr)

***La carte vous sera envoyée directement à votre domicile par la Région.***

***Les cartes demandées après le 13 juillet ne seront envoyées que fin août/début septembre.***

***Dans tous les cas, vous devez reporter le n° de dossier carte-jeune sur le dossier d'inscription (voir page 1).***

En cas de difficulté, la Région met à votre disposition le numéro de téléphone du prestataire chargé de l'assistance : 03.87.75.73.33. Vous trouverez également sur le site de la Région une liste d'adresses de cyber-bases (dont une située 1 route de Launaguet à Toulouse ; 05.62.72.23.78 sur RDV) où vous pourrez effectuer gratuitement votre demande en ligne (prévoir une photo dans un premier temps).

Si vous le souhaitez, lors de l'inscription des nouveaux élèves, un poste sera à votre disposition pour réaliser votre demande de carte jeune en ligne.